

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2022 Affiché le 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LAURENTd'AGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BREUZIN, Maire.

Étaient présents : F. BREUZIN – C. TRICHARD - C. POUZARGUE- O. CONTRERAS – D.MONOD – M. JOLLY - V. PASQUIER – D.FERLAY - C.CROTTET– I. MORETTON-FRAYSSE – S. BOIRAL – PY DUCREST - P. GUIZE - H.DESTANDAU - JJ.DURANTIN - A. BERGER - P.POILANE – M. RIBIER – G. FLEURY

Secrétaire de séance : JJ. DURANTIN

Les membres du Conseil municipal, approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du lundi 7 novembre 2022.

DECISION MODIFICATIVE N°03

Monsieur le Maire, Fabien BREUZIN et son conseil municipal, approuve à l'unanimité la décision modificative n°3 du budget M14 qui permet de reverser la subvention accordée par l'état pour les travaux de chaufferie bois, au Syder, gestionnaire du projet. Le montant s'élève à 78 000 €.

CLOTURE DU BUDGET LOTISSEMENT MATAZINE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que toutes les opérations relatives au lotissement « la Matazine » sont aujourd'hui achevées (travaux et vente des lots), et qu'il convient en conséquence de clôturer le budget annexe correspondant.

L'exercice 2022 présente un résultat de 216 542.38 € excédentaire en faveur de la commune, qui doit être reversé au budget principal. Parallèlement, il y a lieu d'intégrer dans l'actif comptable de la commune, pour une valeur globale de 89 280.96 €, le stock final correspondant au terrain restant propriété de la commune.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la clôture du budget lotissement Matazine.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP (REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL)

L'assemblée se prononce en faveur de l'ouverture du droit au RIFSEEP aux contractuels de droit public sous condition que la durée du ou des contrats consécutifs court au-delà d'une 1 année de service effectif. Le régime indemnitaire est supprimé dans le cadre du congé maladie, congé longue maladie et congé longue durée à compter de janvier 2023.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR CONCOURIR AU FINANCEMENT D'UNE CLASSE DE DECOUVERTE EN ECOLE ELEMENTAIRE

Cette décision a fait l'objet d'un retrait au vote de 5 élus dont les enfants sont concernés directement par cette action.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du projet de l'école élémentaire d'organiser une classe de découverte pour les classes de CE1 au CM2 du 22 au 26 mai 2023, en Haute Loire sur le thème du sport.

Compte tenu de l'intérêt pédagogique de ce projet, le Conseil municipal, avec 14 voix Pour, propose de suivre la proposition de la *Commission Ecole* et d'allouer une somme de 30€ par enfant pour le financement de la classe découverte dont le coût total s'élève à 26 600 €.

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE L'ANNEE 2021:

Monsieur Vincent PASQUIER, délégué titulaire au SYSEG présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif de l'année 2021. Le rapport est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE :

Après présentation par Monsieur le Maire, le Conseil municipal approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable conformément à l'article L.2224-5 du Code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Le Conseil municipal approuve le contenu du rapport sur le prix et la qualité du Service d'eau potable élaboré par le Syndicat Intercommunal des eaux de la région de Millery-Mornant pour l'exercice 2021.

QUESTIONS DIVERSES

❖ ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Monsieur le Maire indique que des risques de délestage de la part de RTE sont possibles cet hiver. Cela se traduirait par une coupure générale du courant sur des tranches de 2h entre 8h et 12h et entre 18h et 20h avec aucun accès aux services de télécommunication. Les collectivités devraient être prévenues la veille à 17h. L'Etat demanderait aux collectivités d'assurer le lien avec les services d'urgence.

Dans le cadre du plan communal de sauvegarde, il propose aux élus de se réunir prochainement afin d'anticiper et organiser un service de communication, entraide et secours à la population.

Monsieur le Maire explique les difficultés rencontrées entre le Syder et Enedis. La Commune a délégué la compétence réseaux électriques au Syder qui mandate Enedis pour l'exploitation et l'intervention sur le terrain. La convention de concession entre Enedis et le Syder est arrivée à terme fin 2018.

Suite à l'inflation, comme annoncé lors du précédent conseil municipal, les factures d'électricités augmenteront en 2023. Le Syder ayant fait une simulation avec une marge importante, l'augmentation serait plutôt multipliée par 2,5.

TRAVAUX ET AMENAGEMENT

Voirie Centre-bourg : Les assises et dossiers des bancs ont été posés et la plantation des arbres réalisée. L'éclairage reste à venir.

Un problème a été rencontré suite aux travaux de voirie, le niveau du réseau d'eau pluviale réalisé par MGB pour le futur parking est plus haut que prévu. De nouveaux travaux de reprises seront réalisés durant les vacances de février sur la RD30.

Bâtiment centre-bourg : la dalle a été réalisée. La pose des premiers panneaux bois seront posés cette semaine.

La rénovation de l'intérieur de la Mairie est terminée. La pose des meubles dans la cuisine à l'étage et dans la cuisinette derrière la salle du conseil sera faite prochainement.

Les travaux de rénovation de la rue de l'étang se poursuivent et le bâtiment social devrait être terminé en fin d'année. La location des logements devrait se faire courant mars 2023.

La maçonnerie des plateaux est terminée, les fenêtres posées et les travaux de façade réalisés semaine prochaine. Les travaux de VRD et le raccordement ENEDIS sont prévus en janvier.

Plusieurs visites des plateaux ont été faites et un potentiel acheteur a été trouvé.

La pose des onduleurs des panneaux solaires du groupe scolaire sont annoncés pour mi-janvier.

Les travaux d'assainissement de la Grande rue sont en cours avec une Grande rue barrée sur la partie basse et le chemin du Cadix barré à la circulation et au stationnement.

> DIVERS

Dans le cadre de la création de l'établissement public en charge des mobilités des territoires lyonnais confiée au SYTRAL, une étude de restructuration du réseau des Cars du Rhône a été réalisée. La Copamo a organisé un groupe de travail afin de permettre cette réflexion à l'échelle du territoire. Orélie CONTRERAS, élue référente nous fait état des variantes proposées et celle retenue pour une meilleur mobilité.

Ainsi, la proposition retenue par le SYTRAL, la plus favorable aux communes est l'augmentation des fréquences des lignes existantes (dont la 114 Oullins-Givors est simplifiée, et la ligne 145 Rive de Gier-Oullins) et la création d'une ligne 145 express reliant piscine de Mornant au pôle Multimodal d'Oullins en passant par la D342.

Monsieur le Maire propose que chaque nouvelle naissance dans la Commune donne lieu au printemps à la plantation par les familles, d'arbres fruitiers sur le site du Planil.

Les illuminations ont été mises en place ce jour par les services techniques.

Subventions 2023 : la Commune va pouvoir représenter les dossiers de subventions DSIL pour la construction du bâtiment centre bourg et les courts de tennis, qui n'avaient pas été retenus en 2022. La date d'antériorité 2022 nous permet de demander une subvention alors que les travaux sont commencés.

❖ MANIFESTATIONS

Monsieur le Maire remercie les élus, les membres du CCAS ainsi que les enfants du Conseil municipal enfants pour leur participation à l'animation du repas des anciens. Beaucoup de messages très positifs ont été reçus. Le repas préparé par le traiteur LAFARGUE ainsi que l'animation musicale ont été un succès.

Prochain évènements :

Noël des bébés : vendredi 7 décembre à 18h30 salle du conseil. Vœux du Maire : samedi 7 janvier 2023 à 11h à la salle des fêtes.

Prochain conseil municipal: 9 janvier 2023 à 20h30 - Salle du conseil à la Mairie